

L'influence française au service de l'équilibre mondial

MICHÈLE ALLIOT-MARIE

Ministre d'État,
Ministre des Affaires étrangères et européennes

En moins de trente années, la mondialisation a bouleversé les rapports de force sur la scène internationale.

Aux équilibres de la Guerre froide a succédé un monde multipolaire, où s'affirment, sur tous les continents, des blocs démographiques, économiques et culturels d'une ampleur inédite. Aux traditionnels États-Nations s'ajoutent désormais de nouveaux acteurs de la vie internationale : organisations régionales, entreprises multinationales, fondations internationales, ONG. De simples individus tiennent tête aux États, comme l'affaire des fuites d'informations confidentielles du Département d'État américain l'a récemment montré.

Plus complexe, plus fragmenté, ce monde n'est pas plus sûr. De nouveaux périls, menaçant la stabilité, exigent de nouvelles solidarités. Terrorisme, crime organisé, cybercriminalité nous obligent à concevoir la sécurité des citoyens à l'échelle mondiale. Les questions climatiques, écologiques et environnementales mobilisent les Nations, bien au-delà des sphères traditionnelles de culture et d'influence. Les

excès du capitalisme financier, leurs conséquences sur nos économies et nos sociétés, appellent une coopération internationale sans cesse plus étroite et plus profonde.

Peu à peu, une évidence s'impose : la mondialisation a sonné l'échec de l'unilatéralisme. Aucun État n'est en mesure de se protéger et se défendre seul. Aucune Nation, si puissante soit-elle, ne saurait constituer un équilibre stable autour d'elle seule. Aujourd'hui, l'équilibre des puissances se conjugue au pluriel. Son émergence n'est pas seulement possible : elle est indispensable à la paix et la sécurité des Nations.

Fidèle à ses valeurs de paix et d'amitié entre les peuples, la France contribue pleinement à la construction de ce nouvel équilibre mondial. Au sein des instances multilatérales, de la Francophonie, de l'Union européenne, de l'Union pour la Méditerranée, elle travaille au rapprochement des cultures, au dialogue entre pays du Nord et pays du Sud. Elle porte la voix de la diversité dans un monde menacé par les risques d'uniformisation culturelle et linguistique.

Pour être entendue, la voix de la France doit s'appuyer sur un instrument diplomatique moderne et performant. C'est pourquoi j'entends faire du ministère des Affaires étrangères et européennes le pôle d'expertise privilégié pour la prévision et l'anticipation des grandes problématiques du monde. Plus globale, plus prospective, la politique étrangère de la France sera ainsi à même d'assumer sa vocation universelle.

Entre l'analyse et l'action, la diplomatie française doit aussi s'affirmer comme une véritable diplomatie d'influence. À l'heure de la mondialisation, la France peut, au-delà de ses atouts traditionnels, s'appuyer sur une nouvelle stratégie de présence dans le monde, fondée sur l'attractivité et le rayonnement.

Nos atouts sont nombreux. Nos entreprises agricoles et agro-alimentaires nous mettent en position privilégiée face aux besoins d'une population mondiale croissante. L'excellence technologique et industrielle de la France est reconnue dans de nombreux domaines. Notre pays occupe les premières places en matière de dépôts de brevets et de publications scientifiques. Il est le troisième pays d'accueil des étudiants étrangers. Le français est la deuxième langue enseignée dans le monde. La réforme des universités permettra bientôt à notre système de formation supérieure de rejoindre les premiers rangs.

Forte de ces atouts, notre diplomatie peut et doit contribuer concrètement à l'attractivité du pays. Le G8 et le G20 nous en donneront l'occasion, sous l'impulsion du Président de la République. Au quotidien, notre ministère devra travailler avec tous les acteurs qui contribuent à l'attractivité : universités, acteurs économiques – et notamment les PME –, collectivités territoriales, think tanks.

Inscrire le rayonnement de la France dans le long terme est mon deuxième objectif. La politique étrangère de la France s'appuiera sur la Francophonie, son dynamisme, sur son réseau diplomatique. La mise en place de l'Institut français et un plan innovant de développement des lycées français lui donneront un support solide et pérenne. Elle se déclinera en concertation avec les Français de l'étranger, qui portent l'image de notre pays sur les cinq continents. Elle associera toutes les structures qui en métropole et outre-mer peuvent permettre un élargissement et une diversification des contacts et du réseau d'influence.

Dans un monde traversé d'interrogations, de contradictions et de dangers pour l'humanité, notre pays, fidèle à ses ambitions, est résolu à occuper toute sa place, au service de valeurs universelles. Fière de défendre la justice, la paix et la démocratie, la France demeure, plus que jamais, la patrie des Lumières et la terre des libertés. ■